

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.C.A.M. Agrimar services S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 09.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **29.08.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Olivier Matter, liquidateur, c/o Tradafin SA, avenue Gabriel-de-Rumine 31, 1000 Lausanne 5
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(01095578)